



GRILLE TARIFAIRE DE SENELEC APPLICABLE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026

Les tarifs de vente au détail d'énergie électrique applicables par Senelec à partir du 1^{er} janvier 2026 sont approuvés ainsi qu'il suit :

Fourniture d'électricité en Basse tension

CATEGORIES TARIFAIRES	Prix de l'énergie en FCFA/kWh			Prime Fixe Mensuelle en FCFA/kW
	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche	3 ^{ème} Tranche	
Usage Domestique (UD)				
Domestique Petite Puissance (DPP)	82,00	136,49	159,36	
Domestique Moyenne Puissance (DMP)	111,23	143,54	158,46	
Usage Professionnel (UP)				
Professionnel Petite Puissance (PPP)	147,43	189,84	208,63	
Professionnel Moyenne Puissance (PMP)	165,01	191,01	210,81	
Prépaiement (WOYOFAL)				
Domestique Petite Puissance (DPP)	82,00	136,49	-	
Domestique Moyenne Puissance (DMP)	111,23	143,54	-	
Professionnel Petite Puissance (PPP)	147,43	189,84	-	
Professionnel Moyenne Puissance (PMP)	165,01	191,01	-	
Usage Grande Puissance				
	Heures Hors Pointe	Heures de Pointe		
Domestique Grande Puissance (DGP)	118,37	170,53		956,13
Professionnel Grande Puissance (PGP)	140,74	232,23		2 868,39
<i>Eclairage Public</i>	175,52			3 307,93

NB :

- Les tarifs des clients à usage domestique et à usage professionnel sans prime fixe intègrent la redevance d'électrification rurale d'un montant de 0,7 FCFA/kWh.
- Pour les besoins de la facturation au prépaiement, la quantité d'électricité consommée sur la troisième tranche est valorisée au tarif de la deuxième tranche correspondant à chaque catégorie de clients.

Fourniture d'électricité en Moyenne Tension et en Haute Tension

Catégorie tarifaire	Prix de l'énergie en FCFA/kWh		Prime Fixe Mensuelle en FCFA/kW***
	Heures Hors Pointe*	Heures de Pointe**	
Livraison en Moyenne Tension			
Tarif Courte Utilisation (TCU)	155,50	248,28	961,76
Tarif Général (TG)	111,91	184,65	4 093,60
Tarif Longue Utilisation (TLU)	91,93	151,72	9 880,54
Concessionnaires d'électrification rurale	119,86		
Livraison en Haute Tension			
Tarif Général	71,43	108,52	10 028,90
Tarif Secours	95,12	144,49	4 458,61

* Heures hors pointe : 23 heures à minuit et de minuit à 19 heures.

** Heures de pointe : 19 heures à 23 heures.

*** Prime fixe : en FCFA/kW de puissance souscrite.

Tranches de consommation pour les usagers Basse Tension (BT)

Option tarifaire	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche
UD-PP	De 0 à 150 kWh	De 151 à 250 kWh	Plus de 250 kWh
UD-MP	De 0 à 50 kWh	De 51 à 300 kWh	Plus de 300 kWh
UP-PP	De 0 à 50 kWh	De 51 à 500 kWh	Plus de 500 kWh
UP-MP	De 0 à 100 kWh	De 101 à 500 kWh	Plus de 500 kWh

Fait à Dakar, le 26 décembre 2025

Décision n° 2025-140 relative à l'approbation de la grille tarifaire de Senelec applicable à compter du 1^{er} janvier 2026